

Baigts Infos



Sommaire

1. Mot du Maire
2. Composition du Conseil municipal
3. Liste des commissions municipales
4. Réunions du Conseil Municipal en 2007
5. Aménagement du bourg
6. Mots des associations
7. Etat civil 2007
8. Avis de la mairie
9. La maison de l'emploi et de la formation
10. Vie Pratique



Jun 2008

1. le Mot du Maire



A l'aube de ce nouveau mandat je tiens à adresser un message particulier à celles et ceux qui m'ont accompagné sept ans durant et pendant la campagne, qu'ils aient pris la décision de ne pas se représenter ou qu'ils n'aient pas été élus ou réélus.



Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur engagement et leur participation au service de la collectivité.

J'adresse des remerciements chaleureux aux électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien.

Avec la nouvelle équipe municipale aujourd'hui en place, je m'engage à poursuivre les efforts déjà engagés d'aménagement de notre territoire, d'amélioration de notre cadre de vie, de maintien des services de proximité, afin de répondre au mieux aux attentes et besoin de tous.

Vous avez entre les mains le premier numéro « Baigts Infos » dans sa nouvelle maquette enrichie d'éléments couleur et d'une mise en page différente. Pas de rubriques inédites dans ce numéro de transition qui solde en fait les infos de 2007.

Bonne lecture à tous.

Christian PALETTE



2. Composition du Conseil Municipal

 **Maire :** Christian Palette

 **1^{er} adjoint :** Patrick Cerbe

 **Adjoints :** Catherine Cazemajor
Serge Urbistondo
Guilhem Mousques

 **Conseillers municipaux :**
Nadège Galvo
Christian Darracq
Françoise Dulucq
Anne-Marie Dupouy
Nathalie Josée
Michel Larroque
Audrey Lescoute
Emmanuel Parent
Guy Pémartin
Corinne Pigelet-Pathouot



3. Liste des commissions municipales

 **Commissions Municipales** : Conseil Municipal du 28/03/2008.

Le Maire préside chaque commission.



1^{ère} commission :
Finances - Impôts - Personnel

Christian PALETTE
Patrick CERBE
Cathy CAZEMAJOR
Serge URBISTONDO
Guilhem MOUSQUES



2^{ème} commission :
**Aménagement du territoire
Urbanisme - Assainissement**

Emmanuel PARENT
Serge URBISTONDO
Annie DUPOUY
Michel LARROQUE
Guy PEMARTIN



3^{ème} commission :
Voirie - Bâtiments - Matériel

Guilhem MOUSQUES
Patrick CERBE
Christian DARRACQ



4^{ème} commission :
Environnement - Sécurité - Cadre de vie

Serge URBISTONDO
Nathalie JOSEE
Christian DARRACQ



5^{ème} commission :
Vie Associative - Jeunesse - Sports

Audrey LESCOUTE
Nadège CALVO
Corinne PIGELET-PATHOUOT
Nathalie JOSEE
Guilhem MOUSQUES



6^{ème} commission :
Vie Scolaire - Bibliothèque - Cyber-base

Annie DUPOUY
Nadège CALVO
Corinne PIGELET-PATHOUOT
Nathalie JOSEE
Françoise DULUCQ



7^{ème} commission :
Accueil - Fêtes & Cérémonies - Information






Cathy CAZEMAJOR
Nadège CALVO
Corinne PIGELET-PATHOUOT
Audrey LESCOUTE
Emmanuel PARENT

Les habitants de Baigts de Béarn ont été invités à s'inscrire dans les commissions ouvertes (toutes excepté la 1^{ère} réservée au maire et aux adjoints). A ce jour, toutes les commissions sont pourvues de personnes non élues désirant participer aux actions et missions qui seront entreprises.

La porte reste ouverte aux volontés et envies de chacun.

■ Délégation aux organismes communaux et inter-communaux :

Conseil Municipal du 28/03/2008.

<p>Commission d'Appel d'Offre:</p> 	<p>Titulaires : Annie DUPOUY Patrick CERBE Michel LARROQUE</p>	<p>Suppléants : Nadège CALVO Françoise DULUCQ Guilhem MOUSQUES</p>
<p>Centre Communal d'Action Sociale</p> 	<p>4 membres désignés par le C. Municipal : Cathy CAZEMAJOR Annie DUPOUY Nathalie JOSEE Michel LARROQUE</p>	<p>4 membres nommés par le maire : Aurélia CERBE Elisabeth DOUCHINE Bernadette FERREIRA Brigitte LASSALLE</p>
<p>Communauté de Commune du Canton d'Orthez</p> 	<p>Titulaires : Christian PALETTE Serge URBISTONDO</p>	<p>Suppléants : Annie DUPOUY Emmanuel PARENT</p>
<p>Syndicat Eau & Assainissement Des 3 Cantons</p> 	<p>Titulaires : Christian PALETTE Patrick CERBE</p>	<p>Suppléant : Christian DARRACQ</p>
<p>Syndicat d'Energie Des Pyrénées Atlantiques</p> 	<p>Titulaire : Christian PALETTE</p>	<p>Suppléant : Christian DARRACQ</p>

■ Délégation auprès de différentes instances : Conseil Municipal du 28/03/2008.

<p>Conseil d'école</p>	<p>Christian PALETTE Annie DUPOUY</p>
<p>ADAPEI : Conseil de vie sociale</p>	<p>Annie DUPOUY</p>
<p>Correspondant Défense Nationale</p>	<p>Guilhem MOUSQUES</p>
<p>Délégués Grippe Aviaire & Calamités Agricoles</p>	<p>Annie DUPOUY Guy PEMARTIN</p>
<p>Délégué sécurité auprès du centre de secours</p>	<p>Guilhem MOUSQUES</p>

4. Réunions du Conseil Municipal en 2007

BILAN DES REUNIONS ET DECISIONS DE L'ANNEE 2007

En 2007, l'assemblée s'est réunie 5 fois :

- ✚ 02 février 2007
- ✚ 03 avril 2007
- ✚ 14 juin 2007
- ✚ 17 septembre 2007
- ✚ 03 décembre 2007

Les décisions concernant les travaux communaux seront évoquées en deuxième partie.

QUESTIONS FINANCIERES

I - LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs des différents budgets de l'année 2006.

1) MULTIPLE RURAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 445.88
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 188.16
<i>Soit un excédent de</i>	7 752.28

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 456.05
RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 988.16
<i>Soit un déficit de</i>	1 467.89

Excédent global 6 284.39

2) LOTISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	24 939.17
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	102 944.22
<i>Excédent de</i>	78 005.05

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	49 836.15
RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 896.98
<i>Déficit de</i>	24 939.17

Excédent global 53 065.88

3) SERVICE ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 455.53
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	34 945.57
<i>Excédent de</i>	21 490.04

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	191 609.87
RECETTES D'INVESTISSEMENT	45 308.52
<i>Déficit de</i>	146 301.35

Déficit global 124 811.31

Il reste toutefois à encaisser l'emprunt réalisé et les dernières subventions.

4) BUDGET COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	318 458.87
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	466 726.47
<i>Excédent de</i>	148 267.60

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	201 793.44
RECETTES D'INVESTISSEMENT	114 767.74
<i>Déficit de</i>	87 025.70

(Reste à réaliser Recettes	94 479)	
(Reste à réaliser Dépenses	142	100
<i>Excédent global</i>	61 241.90	

Les comptes de gestion (comptabilité du Percepteur), conformes aux résultats communaux, sont adoptés à l'unanimité.

II - LES BUDGETS PRIMITIFS

Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2007 ont été adoptées comme suit :

1) BUDGET MULTIPLE RURAL

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES ET RECETTES	21 636

INVESTISSEMENT	
DEPENSES ET RECETTES	17 931

2) BUDGET LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES ET RECETTES	95 000

INVESTISSEMENT	
DEPENSES ET RECETTES	25 000

3) BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION	
DEPENSES ET RECETTES	26 807

INVESTISSEMENT	
DEPENSES ET RECETTES	276 852

Les tarifs assainissement ont été augmentés et sont fixés à

● REDEVANCE

Abonnement	9.15 € (inchangé)
Prix au m ³	0.85 €



● PARTICIPATION RACCORDEMENT AU RESEAU ASSAINISSEMENT

*Maison neuve jusqu'à 3 logements

✚ 2 600 € par logement

*Maison ou immeuble de plus de 3 logements

✚ 3 180 € par logement

Pour les maisons raccordables au réseau assainissement qui fonctionnaient avec un système individuel, le montant reste inchangé. Pour rappel :

✚ 1 000 € par logement jusqu'à 3 logements

✚ A partir du 4^{ème} : 800 € par logement

4) BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT

DEPENSES ET RECETTES 426 820

INVESTISSEMENT

DEPENSES ET RECETTES 944 546

En ce qui concerne la section d'investissement, 68 800 € sont consacrés au remboursement du capital de la dette. D'autre part, les travaux ou acquisitions suivants sont prévus :

- Aménagement du bourg	208 000 €
- Aménagement de la mairie	131 900 €
- Eclairage salle associative	4 200 €
- Acquisition matériel	7 100 €
- Réhabilitation Presbytère (étude)	2 000 €
- Aménagement bibliothèque	6 700 €
- Cimetière (columbarium)	2 000 €

5) FISCALITE

Les taux communaux sont majorés de 2 %

TAXES	TAUX VOTÉS 2006	BASES 2007	TAUX VOTÉS 2007	PRODUIT 2007
T.H	8.83	721 800	9.01	65 034
F.B	10.15	616 500	10.35	63 807
F.N.B	22.75	37 800	23.21	8 773
TOTAL				137 614

III – AUTRES DECISIONS FINANCIERES

A – Décisions modificatives

Des décisions modificatives ont été prises en fin d'année :

Budget communal : + 47 000 € pour adapter les prévisions des travaux d'aménagement de la place de la mairie à l'appel d'offres. La prévision totale est donc de 255 000 € pour ce programme.

Budget lotissement : + 15 000 € pour concrétiser la cession des terrains du lotissement Domblides à l'Office HLM.

B – Ouverture d'une ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie est renouvelée auprès du Crédit Agricole pour 100 000 € en prévision des travaux d'assainissement qui devraient commencer en début d'année 2008. Il s'agit pour la Commune d'avoir une réserve disponible en cas de besoin. La collectivité paie des intérêts sur les sommes empruntées temporairement. Elles sont remboursées au fur et à mesure des entrées de trésorerie.

C - Emprunts

Un emprunt a été réalisé auprès de la Caisse d'Epargne des Pays de l'Adour pour les travaux de la place de la mairie. Montant : 140 000 € sur 20 ans au taux de 4.1827 %.

D – Garantie d'emprunt

Un accord de principe a été donné afin de garantir un emprunt réalisé par l'association « Amicale Laïque » pour des travaux de mise aux normes acoustiques du bâtiment. Cette décision est motivée du fait de l'utilisation de cette salle par plusieurs associations de la Commune.

E -Passage à taux fixe emprunt assainissement

La Commune avait réalisé un emprunt à taux variable pour les travaux d'assainissement. Compte tenu de l'évolution des taux, la proposition de passer à un taux fixe 5 % est acceptée.

PERSONNEL COMMUNAL

Personnel administratif : l'emploi de Rédacteur territorial est transformé en emploi de Rédacteur Territorial Principal (avancement de grade de l'agent).

Avancements de grade : Dorénavant, le Conseil Municipal doit décider du taux de promotion dans le cas où plusieurs agents sont concernés la même année. L'assemblée décide de porter le taux à 100 %. A noter que c'est le Maire qui reste seul compétent pour déterminer les décisions d'avancement.

Il a été fait appel à « JOB EXPRESS » pour la mise à disposition d'un ouvrier d'entretien.

D'autre part, un agent de la Communauté de Communes est intervenu pour assurer le remplacement des congés d'été.



PATRIMOINE

Logement de la poste : La vacance du logement de fonction est évoquée. Les responsables de la Poste n'ont pas averti la Commune du départ du receveur.

Épicerie : Une vitrine d'affichage a été installée (239 € HT).

Une convention est intervenue entre le CCAS et la Commune pour la mise à disposition d'une partie du terrain de la maison Casado. Le parking de l'épicerie sera agrandi.

Stade : Une panne importante à la chaudière des vestiaires a entraîné une coupure d'eau de ce bâtiment pendant plusieurs semaines, la conduite d'eau ayant été endommagée par un retour de vapeur d'eau.

La chaudière a été réparée par l'entreprise CAZENAVE : 2 260.13 €

Le remplacement de la conduite d'eau et du branchement a coûté 1 273.62 €

Un traitement a été effectué pour lutter contre une invasion de chenilles.

Eglise : Le contrat de vérification du paratonnerre a été reconduit avec l'entreprise LACOSTE de Salies de Béarn pour 3 ans (coût : 76.35 € HT par an).

Salon de coiffure : La Commune a été sollicitée pour la mise à disposition d'un local destiné à recevoir un salon de coiffure-esthétique.

Le Conseil Municipal a décidé d'aménager le local contigu à la bibliothèque.

Les travaux seront réalisés en majorité par l'employé communal.

Logement communal : l'entreprise COMMARIEU est intervenue suite à des infiltrations d'eau dans l'appartement

Presbytère : le bâtiment nécessite d'importants travaux de rénovation. Le PACT du Béarn, dans le cadre de sa mission, va être sollicité pour dresser un estimatif. Un dossier de subvention sera adressé au Préfet (D.G.E), au Conseil Général et Régional.

Salle de Sport : des infiltrations d'eau sont apparues dans la salle de réunion. Ceci est dû à une détérioration des chéneaux. Une consultation va être réalisée pour les travaux de réfection.

Salle municipale : cette salle a fait l'objet d'une inspection par la commission de sécurité. Un avis favorable a été émis avec une prescription : faire vérifier les panneaux de basket par un organisme habilité, tous les deux ans environ.

Cimetière : Il a été décidé de créer un espace pour y ériger un columbarium.

C'est la Sarl Béarnaise, moins disante, qui a été retenue pour un columbarium 4 places : 765.05 € HT.

Terrains du Comun : les Baux des deux terrains du Comun ont été reconduits aux preneurs actuels (Mr LABISTE et Mr CANDAU).

VIE LOCALE

ADAPEI : Le nouveau foyer de 35 chambres a fait l'objet d'une visite de la commission sécurité : un avis favorable a été donné.

La même commission a procédé à l'inspection de la nouvelle maison d'Accueil ARRAYO (extension) qui a ouvert ses portes aux nouveaux résidents au mois de juillet.

Cyber-base : la première séance a eu lieu le 19 juillet à la bibliothèque.

Club de Foot : l'ASB a fait connaître un projet de fusion avec Bérenx. Dans un premier temps, il s'agira uniquement d'une entente entre les deux clubs.

Amicale Laïque : l'association a réalisé des travaux d'insonorisation de la salle et a adressé un courrier à la DDASS pour l'en informer.

VOIRIE

Lotissement Pribat : La Communauté de Communes a procédé à l'arrachage de plusieurs arbres. La réfection des trottoirs et de la voie a été réalisée en novembre.

Voirie - Bourg : Le Conseil Général, la Commune, la Communauté de Communes et l'architecte se sont réunis à la Mairie afin de déterminer les compétences de chaque partie et établir un calendrier (réunion du 29 janvier) :

🚧 1^{ère} phase : aménagement de la route départementale 415 (rond point au droit de l'intersection avec le lotissement Pédebernard)

🚧 2^{ème} phase : rond point sur la RD 817 (ex RN 117) au niveau de l'entrée de l'entreprise EVIALIS

🚧 3^{ème} phase : création d'une voie entre la RD 415 et la RD 817.



Une deuxième réunion a eu lieu avec les propriétaires ou riverains afin de leur présenter le projet d'aménagement étudié par les services de la DAEE. Le montage financier est également présenté. L'Etat s'engage pour une large part (rond-point 117 + voirie de liaison).

Lotissement Domblides : l'entreprise LAFONT a réalisé les travaux d'aménagement du lotissement : trottoirs, sentiers piétonniers.

L'entreprise doit à nouveau intervenir pour une remise en état des chemins piétonniers.

Signalétique : un panneau point information sera installé place de la Mairie.

En ce qui concerne les sentiers pédestres, la signalétique des chemins de randonnée a été effectuée par la CCO en présence des représentants des communes concernées.

Chemin des Serres : les travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés suite au remplacement de la conduite d'eau.

Intempéries :

L'orage du 17 septembre a provoqué de nouvelles coulées de boue sur la route départementale et chez les riverains.

Le Conseil Général a été contacté. Une réunion avec les experts d'assurance a eu lieu sur place.

Divers :

La Commune a fait l'objet d'une convocation par GROUPAMA, avec un expert géomètre, pour un litige sur la voirie. Le géomètre a dressé un relevé et il conviendra de déterminer un alignement compte-tenu de ses conclusions.

Stationnement : Le stationnement en continu en bordure de la RD 415 pose quelques problèmes pour « l'arrêt minute » à l'épicerie.

Chemin Bergemayou : la haie devant la propriété FAURIE a été arrachée, suite à une demande de la commune, à l'occasion de la vente de la maison.

BIBLIOTHEQUE

Une journée « Portes ouvertes » a eu lieu le samedi 27 janvier.

Un règlement intérieur fixant les conditions de fonctionnement a été adopté. Il est affiché dans les locaux.

Le conseil municipal a adopté les tarifs d'inscription à la bibliothèque comme suit

A – **Abonnements**

Inscription gratuite pour :

- ✓ Jeunes de moins de 18 ans
- ✓ Les étudiants
- ✓ Les chômeurs
- ✓ Les usagers non imposables
- ✓ Les collectivités

5 € par an et par personne pour les personnes n'entrant pas dans les catégories ci-dessus.

B – **Caution de 20 euros pour les usagers de passage**

C – **Amende** : il sera appliqué une amende de 1 euro au 1^{er} rappel et 1 euro supplémentaire au 2^{ème} rappel lorsque les ouvrages ne seront pas rendus dans les délais.

Les impressions informatiques feront l'objet d'une redevance de 0.15 € par page.

Charte du réseau « Lire en Pays d'Orthez, Bibliothécas au Pais » et convention de lecture publique

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de charte et la convention de lecture publique pour lesquels Monsieur MOREAU, coordonnateur, a fait un exposé avant l'ouverture de la séance.

En résumé, la commune accepte de signer une convention avec la ville d'Orthez et d'adhérer à une charte, dont les points essentiels sont les suivants :

L'objet de la convention : dynamiser et développer la lecture, favoriser l'accès à l'information, mettre en valeur les collections du réseau, sensibiliser le jeune public à la lecture,

Modalités de fonctionnement :

Le conseil général et la ville d'Orthez se sont engagés à dynamiser la lecture publique sur l'ensemble du territoire qui comprend les communes du canton d'Orthez.

Pour cela, la Bibliothèque Tête de Réseau (Orthez) a vocation à assurer des missions supracommunales. Son offre de lecture complétée par un fonds de la bibliothèque départementale lui permet de répondre aux demandes de la population du réseau. Interlocutrice privilégiée des bibliothèques relais, elle met des moyens techniques et humains au service du réseau

Les bibliothèques relais disposent d'un local propre et desservent les besoins de la population communale.

L'inauguration officielle a eu lieu avec la signature de la charte.



AFFAIRES SCOLAIRES

Ramassage scolaire : la convention avec l'entreprise MAUGOUBER a pris fin le 31 juillet 2007. Une consultation a été réalisée auprès de trois transporteurs, en collaboration avec le Conseil Général. C'est Béarn Pyrénées Voyages (ex Maugouber) qui présente la meilleure offre. Le marché global pour 3 ans s'élève à 49 896 € HT (tarif journalier : 112.38 € HT)

Rentrée scolaire : l'effectif à la rentrée est de 67 élèves (+ 3 rentrées prévues en octobre). 50 enfants environ fréquentent la cantine scolaire. Compte tenu de l'effectif, un agent intervient en complément pendant le temps du repas. Surveillance des devoirs : une enquête a été réalisée auprès des parents d'élèves.

Travaux d'entretien : tous les robinets de l'école ont été remplacés par des boutons poussoirs pour limiter les consommations d'eau.

Informatique : le matériel, devenu obsolète, devra être remplacé.

ASSAINISSEMENT

Extension réseau : conformément au schéma d'assainissement, et au PLU, l'extension du réseau assainissement sur la RD 415 devra être réalisée pour viabiliser le lotissement « Arriou de L'Ous ». Le cabinet SCE est maître d'œuvre de l'opération. Les travaux devraient débuter en mai.

Station d'épuration :

Servitude de Passage : Monsieur et Madame LAHITTE Georges ont accepté le passage de la canalisation de rejet de la station d'épuration sur leur terrain. Cette servitude a fait l'objet d'un acte en la forme administrative avec l'aide des services de l'A.P.G.L. (Maison des Communes). L'indemnité de 600 € qui leur a été proposée a été validée. L'acte a été signé en fin d'année.

Travaux station : l'entreprise SNATP a procédé aux réfections de chaussée sur le RD 817, mettant un terme au long chantier de construction de la station d'épuration.

Compte tenu des deux expropriations successives, des actualisations de marchés (signés en 2002) ont été nécessaires. Un protocole a été signé avec les entreprises SNATP (réseaux) et la SAUR (postes de relevage).

Cela représente un surcoût de 14 589.07 HT pour le service assainissement.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a attribué une aide financière complémentaire de 15 050 € pour les travaux supplémentaires liés à la canalisation de rejet.

Entretien : Un contrôle caméra effectué entre la RD 415 et la place de la Mairie a révélé un « flash » qui occasionne un colmatage des graisses. Une vidange préventive 2 fois par an est préconisée.

L'entreprise LAFOURCADE a été retenue pour l'entretien 2008 des postes de relevage (enlèvement et élimination des graisses) et vidange du réseau place de la Mairie : coût de 450 € HT pour 2 interventions par an.

DIVERS

Urbanisme : La réforme des autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le 1^{er} octobre. Elle entraîne de nombreux changements. Si elle garantit des délais de réponse, elle oblige le demandeur à déposer un dossier plus complexe à constituer.

Ordures ménagères : Le système de collecte des ordures ménagères a été modifié par la Communauté de communes. Les containers collectifs ont été supprimés. Chaque foyer dispose maintenant d'un conteneur individuel. La deuxième collecte sur la zone « bourg » a été supprimée.

Achat mobilier : le copieur de la Mairie a été remplacé. C'est la Sté Actuel Buro qui a été retenue : 3 900 € HT.

Eau : la conduite entre le chemin Petit et le quartier Monlong a été remplacée. La mise en service a eu lieu début juin.

Electrification : Le Poste Castéra sera renforcé.

Barrage EDF : en raison d'importants travaux de réfection du barrage, le plan d'eau a été abaissé du mois de juillet au mois d'octobre.

Vide grenier : l'association Calendreta sollicite le prêt de la salle de sport pour y organiser un vide grenier.

C.C.C.O :

Le rapport d'activité de la communauté de Communes a été remis à chaque conseiller.



5. Aménagement du bourg



L'aménagement de la place de la Mairie est la première phase du projet de restructuration du bourg.

Les travaux débutés en septembre ont été conduits sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Pays Paysage en collaboration avec le PACT du Béarn.

Après consultation, ce sont les entreprises APPIA (terrassement, gros œuvre) et Despaux Espaces Verts qui ont été retenus.

Coût de l'opération

APPIA	191 743.13 € HT
DESPAUX Espaces Verts	1 866.10 € HT
Maîtrise d'œuvre	12 955.41 € HT
Total	206 564,64 € HT

Des aides publiques ont été accordées ; il convient de souligner qu'elles sont plafonnées à un montant de travaux de 77 000 € HT pour la DGE et le Conseil Général et 150 000 € pour le Conseil Régional.

ETAT (Dotation Globale d'Équipement ⁰)	20 235.91 (26.28 % de 77 000 €)
Conseil Régional	22 500

Le Conseil Général accordera une participation sur le budget 2008 sur une base de 25 % de 77 000 € de travaux, soit 19 250 €. Le dossier devrait être étudié lors d'une commission permanente du mois d'avril.

Un emprunt de 140 000 € a été réalisé pour équilibrer cette opération. Il a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne des Pays de l'Adour aux conditions suivantes :

L'éclairage a été réalisé par le Syndicat Départemental d'Électrification

Montant des travaux	34 811.35 €
Participation du Département	11 403.18 €
Récupération TVA	6 446.50 €

La participation communale, de 22 069.27 € sera réalisée par emprunt par le syndicat.



La Communauté de Communes a installé les panneaux de signalisation ainsi qu'un panneau de signalétique du village.

Il convient de souligner la mise en place d'un « sens interdit ».

6. Mot des associations

■ Comité des Fêtes	page 13
■ Aïnés Ruraux	page 14
■ Amicale Laïque	page 15
■ Basket-Club Batchois	page 16
■ France-Espagne Pêche	page 16
■ A.S. Baigts Football	page 17
■ Association des Parents d'Elèves	page 18
■ Bibliothèque	page 19



Calendrier des Manifestations : réservez vos dates !

Vendredi 27 Juin : fête de l'école

Juin : soirée causerie avec l'auteur Jean-Louis Lannes organisée par la bibliothèque

Week-end 22-23 août : **fêtes de Baigts**

mercredi 24 septembre après-midi contes : les fées et les sorcières. Organisé par la bibliothèque

Samedi 27 septembre : concours de peinture de l'Amicale Laïque

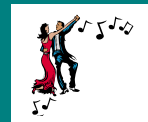
mercredi 23 octobre après-midi contes : les fées et les sorcières. Organisé par la bibliothèque

mercredi 25 novembre après-midi contes : les fées et les sorcières. Organisé par la bibliothèque

Automne : soirée théâtre organisée par l'Amicale Laïque



Comité des fêtes



● Animations 2007

Carnaval : de plus en plus de jeunes et moins jeunes participent au défilé du célèbre San Pansar. Cette journée se conclue par un goûter à l'Amicale Laïque.



Fêtes :

- Vendredi soir : la soirée Musique-Tapas a connue un succès mitigé : très forte affluence au comptoir ; seul lieu resté propre toute la soirée = la piste de danse...
- Samedi matin : de matineux ripailleurs se sont levés pour déjeuner à la fourchette de fameux gras-doubles.
- Samedi soir : la soirée paëlla et Flamenco n'a pas désemplie, retenez que cette années sera la dernière sur ce thème, un nouveau concept est attendu pour 2009.
- Dimanche midi : l'anguillade a été prise d'assaut par moult personne.
- Dimanche soir : la désormais traditionnelle « piperade ventrêche » a conquis les plus courageux.



● Animations 2008

Carnaval : nous tenons à remercier les parents et enfants venus très nombreux déguisés à suivre la route tracée par San Pansar.

Fêtes :

- Vendredi 22 août : Apéro-Tapas-Musique
- Samedi 23 août :
 - Petit déjeuner / concours de pêche / concours de pétanque / clown pour les petits
 - Dernière soirée PAELLA FLAMENCO / BAL
- Dimanche 24 août :
 - Anguillade
 - Démonstration de chiens d'arrêt
 - Piperade-Jambon



L'ensemble du comité des fêtes espère vous faire partager de bons moments durant ses manifestations, en espérant vous voir de plus en plus nombreux lors des prochains rendez-vous.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, la municipalité pour son soutien ainsi que nos différents partenaires.

Ainés Ruraux - En Aban Toustem



Tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis après-midis de chaque mois, détente à la salle de la **Maison pour Tous** avec loto, cartes puis un goûter (2 € de participation)

Amis préretraités, à partir de l'âge de 50 ans, nouveaux retraités et retraités, venez nous rejoindre au Club, vous serez les bienvenus.

● Activités pour 2008 :



■ 3/02 Assemblée Générale à la salle de la Maison pour Tous suivie par un repas au Lac de Luc à POUILLON

■ 19/04 Repas du sanglier



■ 15/05 Loto interclubs, l'après-midi à CASTÉTIS

■ 21/06 Journée de la rencontre à SEVIGNAC-THEZE



■ 30/06 Marche suivie d'un pique-nique au Lac de BIRON

■ 07/06 Sortie du Club pour journée olé olé bodéga à MAULÉON

■ Septembre 2^{ème} sortie du Club au Musée de la Mer BIARRITZ, Col d'IBARDIN, SAINT JEAN DE LUZ

■ 27 septembre Journée de la Solidarité aux Arènes d'ARZACQ

■ Novembre Assemblée Générale Départementale des Clubs de MOURENX



Rappel historique : l'Amicale a été créée à Baigts en 1937. Elle est rattachée à la ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

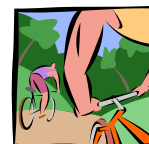
Par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles, etc..., son but est de favoriser l'idéal laïc ainsi que le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de ses adhérents.

L'amicale est ouverte à tous, dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels.

Actuellement, l'Amicale est en passe de terminer ses travaux dans la salle qui sera très bientôt en conformité. De plus, de nouveaux adhérents viennent nous apporter leurs idées et leurs compétences pour le plus grand bien de notre association. Mais, nous espérons toujours de nouvelles venues.

Activités :

Le sport loisir (pas d'obligation de licences ou de cotisations) se concentre, pour l'instant, sur les sorties VTT. Avec les beaux jours, les sorties pédestres devraient reprendre sous peu. Lors du championnat d'Europe de foot, des parties de foot peuvent être lancées suivies de soirées de retransmissions.



L'atelier peinture, sous l'égide de Mr. Jean-Louis Lannes, se déroule toujours le mercredi après-midi à la salle de l'Amicale Laïque et se porte très bien. D'ailleurs par son biais, nous lançons le **27 septembre un concours de peinture pour tous les artistes** des environs qui peindront notre beau village.

Le 24 mai, nous avons organisé notre **30^{ème} rallye touristique** avec une **soirée spéciale anniversaire** animée par un magnifique duo de musiciens "Pierre et Willy" (style chanson française).

Une belle après-midi de visite et de jeux, suivi d'une belle soirée !!



En juin, une **exposition** sera probablement faite par des passionnés **d'astronomie** (S.A.P.O) de Pau, qui sera suivi d'une soirée d'observation et d'initiation.

Enfin pour le mois d'octobre, le **théâtre** reviendra dans notre salle pour une excellente soirée de divertissement.



Amicalement votre.

Pour tous renseignements ou pour louer notre salle, vous pouvez vous adresser au président Mr Urbistonda Serge (05.59.65.35.52) ou au secrétaire Mr. Castaingts Franck (05.59.65.36.51).

Basket Club Batchois



Pour la première fois, le club de basket de notre village n'a pu engager seul des équipes jeunes et séniors en championnats. Donc, afin d'assurer le maintien de notre association, une entente a été signée avec le club voisin de Ramous, ce qui a permis d'engager 5 équipes (poussins, benjamins, benjamines, et séniors filles 2 et 3) sous le nom de Baigts/Ramous.



N'oublions pas d'ajouter à ceci l'école de basket également en entente dans laquelle nos jeunes batchois représentent la moitié de l'effectif. Au final, se sont près de 20 licencié(e)s qui ont pu cette année encore pratiquer le basket grâce à l'entente entre les deux villages.

Projet : légalement, vis à vis du comité départemental de basket, l'entente entre deux clubs ne peut durer qu'un an. En conséquence, l'an prochain, les clubs de Ramous et de Baigts disparaîtront pour laisser place à une seule entité : c'est la FUSION. Obligatoire pour le maintien de notre sport dans le village.

Repasant sur de nouvelles bases, notre nouvelle équipe est d'autant plus motivée pour retrouver la convivialité et l'engouement que suscitait notre club dans ses plus belles années.

Pour tout renseignement, contacter Aurélie DARRIEUTORT : 06.74.41.66.24.

France-Espagne Pêche



Rien ne change sur le programme annuel de l'association :

- 35 sorties de pêche pour les pensionnaires de l'ADAPEI,
- Participation active à l'école de pêche d'Orthez
- Représentation de notre pays dans plusieurs compétitions espagnoles avec chaque fois des résultats très honorables,
- Dans le sens inverse, l'équipe espagnole participe au concours de pêche des fêtes d'Orthez, ce qui en rehausse l'éclat.

Il est à noter cette année les très mauvaises conditions climatiques qui compliquent très sérieusement la pêche au gavage pour le stage ADAPEI : moins de poissons mais beaucoup plus gros par contre ! Il suffit de s'adapter...





Riche initiative que ce bulletin qui nous permet de vous rencontrer. Nos premières pensées vont tout droit vers ceux que l'isolement, la maladie ou l'âge éloignent de notre stade. Qu'ils sachent que le dimanche, nous jouons aussi pour eux. Par la pratique du football, nous permettons à toute une jeunesse de se défouler au début, puis, par la suite d'apprendre les règles d'un sport collectif, dans tous les sens du terme.

L'A.S. Baigts de Béarn, se sont avant tout 23 dirigeants, pour 130 licenciés, qui tous les dimanches sur tous les terrains que compte le département représentent nos villages en donnant le meilleur d'eux-mêmes.



Différentes catégories sont engagées, et pour la saison qui vient de s'écouler, nous avons des débutants, des poussins, des benjamins, des moins de 13 ans, des moins de 15 ans, une équipe vétérans, une équipe réserve à onze et bien entendu une équipe fanion. Nous sommes en entente avec Lahontan pour la catégorie débutants et avec Bérenx pour les séniors. Si la tendance générale va vers la fusion entre les petits clubs, nous serons de nouveau en entente avec nos Amis de Bérenx.



Ces rapprochements permettent à un plus grand nombre de joueurs d'évoluer, d'avoir des structures, des installations et des dirigeants. Il nous faut rendre hommage à tous ces bénévoles qui ne compte ni leur argent, ni leur temps pour permettre tout simplement à nos jeunes de s'épanouir.

Le rideau est tombé sur la saison 2007/2008, et ce fut une année riche et sans « temps morts ». Un bilan détaillé vous sera communiqué lors de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le vendredi 13 juin 2008 au foyer du club. Rendez vous auquel vous êtes conviés.

Côté arbitrage nous sommes représentés par Alain Printignac qui officie avec brio tous les dimanches sur tous les stades du département. Qu'il en soit remercié au même titre que tous les dirigeants qui m'entourent, et qui permettent à des petits villages comme les nôtres de briller au firmament du football Pyrénéen.



Au nom de tout le club, je vous adresse nos amitiés et nos salutations les plus sportives.

C. Bordenave
Président

Cette association à but non lucratif se propose de réunir régulièrement les parents d'élèves (70 élèves inscrits : 25 en cycle 1, 21 en cycle 2, 24 en cycle 3), pour réfléchir à la conduite d'actions qui permettent le financement de projets pédagogiques, de sorties scolaires, etc.



Ainsi avons-nous organisé cette année une vente de gâteaux de la pâtisserie Labaste en porte à porte (le 25 novembre 2007), les photos de classe (novembre), une vente de chocolats (durant la dernière quinzaine de décembre 2007), une vente de gâteaux « maison » à l'occasion des municipales 2008, la participation au vide grenier le 02 mars.

Un livre de cuisine est en cours d'élaboration. Sans compter la préparation de la fête de fin d'année qui aura lieu le vendredi 27 juin.

Ces différentes actions nous ont permis d'aider l'école à financer des sorties :

- la classe de neige, organisée par Mme Escudé, professeure de cycle 2,



- le transport et le spectacle au théâtre à Pau (cycles 1 et 2),

- le transport et le spectacle de Jazz à Orthez (cycle 3),



- le transport aux arènes d'Orthez pour un spectacle de courses landaises...



Bibliothèque



Durant sa première année de fonctionnement, la bibliothèque forte de ses 150 lecteurs, vous a proposé diverses manifestations; certaines, en partenariat avec la bibliothèque d'Orthez et la bibliothèque départementale de Pau. Le tout est orchestré par le coordinateur du réseau de lecture publique « *lire en pays d'Orthez - Bibliothécas au país* », Lionel Moreau.

Le 2 mai, une séance de conte et un atelier d'art plastique a eu lieu dans le cadre de l'animation couleur sur le réseau (nous avons choisi le vert). 13 enfants et 5 adultes ont profité de cette animation.

Le 10 octobre, participation de la bibliothèque à « lire en fête » dont le sujet était cette année : la correspondance dans tous ses états. Nous avons animé un atelier de décoration de boîtes aux lettres, avec 17 participants. Organisation dans le même cadre et durant tout le mois d'octobre d'un concours de photos de boîtes aux lettres originales.

Le 27 octobre, spectacle à la salle de la mairie « 84 charing cross road » (12 participants).

Le 22 décembre : remise des prix du concours de photos. Mlles Joffre Mélanie et Laurie (photo) ainsi que Mlle Martine Dufau ont gagné chacune un bon d'achat de 15 € offert par Monsieur Manescau. Nous avons reçu une centaine de photos pour ce concours.



photo gagnante

Le samedi 19 avril 2008, séance de dédicace de Jean-Louis Lannes à l'occasion de la sortie de son livre « Auberge Cuyolàa, la maison de grand-mère ».



Les manifestations prévues à ce jour :

Au mois de juin, une soirée causerie avec l'auteur Jean-Louis Lannes autour de son livre sera organisée, peut-être au café, la date et le lieu restant à définir.

Les mercredis 24 septembre, 23 octobre et 25 novembre, des après-midi contes sont prévues dont le sujet est les fées et les sorcières.

Petit rappel des heures d'ouverture :

Le mercredi et le vendredi de 17h à 18h30

Le jeudi de 15h30 à 16h30 au public et de 14h45 à 15h30, accueil des scolaires.

Le samedi de 10h à 12h

Si vous êtes intéressés pour participer et donner un peu de votre temps à l'activité de la bibliothèque, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie ou de Monique Lescoute.



7. Etat Civil 2007



Naissances 2007

BARRERE Théo
BIZIERE Marius
BOUIC Océane
CASSAGNE Léna
CRUSSON Kassandra
MONJEAUD Samuel
PLATHEY-BADIN Anaël
SANCHEZ Mathys
THERIN Justine
VANDENBONNE Lana



Mariages 2007

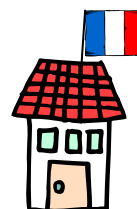
RAMSSAMY-
RAMASSAMY Julia
et
DOMERCQ Cédric



Décès 2007

BURDON John
DARRIGAN Yvette
LABORDE Jacques
LOMBARD Pierre
MARS Henri
PLA Jean

8. Avis de la mairie



● **Avis aux abonnés à l'assainissement collectif**

Les tarifs n'ont pas été augmentés pour 2008. Toutefois, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a instauré une taxe supplémentaire de 0,03 €/m³ qui sera prélevée par la commune dans le cadre de la facturation assainissement.

● **Recensement de la population**

La commune est concernée par le recensement des habitants en 2009. Cette opération se déroulera du 15 janvier au 14 février prochains.

● **Recensement militaire**

Les jeunes gens (filles et garçons) dès leurs 16 ans accomplis doivent se présenter en mairie pour accomplir les formalités de recensement militaire (se munir du livret de famille). Une attestation, indispensable pour l'inscription à un examen, à la formation anticipée à la conduite ou au permis de conduire, leur sera délivrée.

● **Délivrance de passeports**

La délivrance du passeport « sécurisé » impose de respecter certaines règles plus strictes qu'auparavant. Vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Tarifs : 60 € pour un majeur / 30 € pour un mineur de plus de 15 ans / gratuit pour les moins de 15 ans.

9. la maison de l'emploi et de la formation



TOUS REUNIS AU SERVICE DE L'EMPLOI



Votre espace EMPLOI et FORMATION de proximité. Un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et de soutien personnalisé. La maison de l'emploi et de la formation contribue à fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs de l'économie, de l'emploi et de la formation tout au long de la vie.

Vous êtes,

- **Demandeurs d'emploi** inscrits ou non à l'AMPE,...
- **Salariés** en demande de formation, de reconversion, de création d'entreprise,...
- **Chefs d'entreprise** à la recherche de compétences,...

Nous vous proposons, avec nos partenaires, un ensemble de services gratuits :

- Un **outil informatique** pour consulter les offres d'emploi, rédiger votre CV, actualiser votre situation auprès des ASSEDIC,...
- Une **aide** à la prise en main de l'outil informatique,...
- Un **accompagnement dans vos démarches** : recherche d'emploi, création ou reprise d'entreprise, changement d'orientation professionnelle, recherche de formation,...
- Une **possibilité d'entretien individuel** afin d'établir un pré-diagnostic de vos besoins, avant une orientation vers nos partenaires,...
- Des **permanences assurées par nos partenaires**,...
- Pour les entreprises, une **diffusion de vos offres d'emploi** auprès de notre réseau de partenaires,...
- Un **lien entre vos besoins de recruteur et les compétences du public** demandeur d'emploi,...

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

9, avenue du Pesqué
64 300 ORTHEZ

☎ 05-59-38-79-50

✉ contact.orthez@mef-64centre.fr

NOUS VOUS ACCUEILLONS A ORTHEZ

	Matin	Après-Midi
Lundi	fermé	13h30-17h30
Mardi Mercredi Jeudi	9h00-12h30	13h30-17h00
Vendredi	9h00-12h30	13h00-16h00

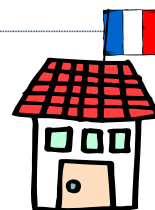
10. Vie pratique

● Mairie :

Duverture du lundi au vendredi de 10h à 12h

☎ 05.59.65.33.09 / 📠 : 05.59.65.33.13

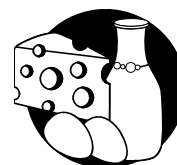
📧 commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr



● Multiple rural : Mr et Mme Labaste

Duverture : du lundi au samedi de 7h à 12h15 et 16h30 à 19h 00
le dimanche de 8h à 12h (fermé le mercredi après-midi)

☎ 05.59.65.33.04



● Salon de coiffure : Lou Cap

Duverture : les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

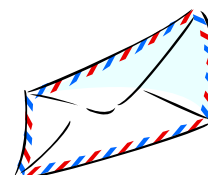
☎ 05.59.67.85.66 (06.73.44.45.89)



● La Poste

Duverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h

☎ 05.59.65.32.39



● Bibliothèque :

Duverture : mercredi et vendredi : 17h – 18h30

jeudi de 15h30-16h30

samedi : 10h – 12h

☎ 05.59.65.32.24



● Médecins: Dr Anne et Jean-Claude RAMOS

Consultations libres de Anne RAMOS : ☐mardi 17h-19h ☐mercredi : 9h-12h ☐jeudi 9h-11h☐samedi 10h-12h

Consultations libres de Jean Claude RAMOS : ☐lundi-jeudi-vendredi : 13h30 – 15h / 17h– 19h ☐mardi : 8h-11h

Consultations sur Rendez Vous de Anne RAMOS : ☐lundi- vendredi : 9h-11h ☐samedi : 8h-9h15

✉ : 1134, RN 117

☎ 05.59.65.31.74



● Infirmières (soins à domicile) :

Anne Petitot : ☎ 06.07.98.14.96 / 05.59.65.32.03

Christine Chauvin : ☎ 05.59.65.32.03

Véronique Suhas ☎ 05.59.65.32.03

